

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25161677*****Déposé / Reçu le****16 DEC. 2025**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
GreffeN° d'entreprise : **0407 687 238****Nom**(en entier) : **AUDI BRUSSELS S.A./N.V.**

(en abrégé) :

Forme légale : **S.A.**Adresse complète du siège : **Boulevard de la deuxième Armée Britannique 201 à 1190 Forest****Objet de l'acte : Cessation/Nomination**

Monsieur Eric Prieels met fin à son mandat de représentant permanent (membre du conseil de direction) d'AUDI BRUSSELS S.A./N.V. avec effet au 31.12.2025. Le conseil de surveillance en prend acte.

Le conseil de surveillance procède à la nomination de Forsite BV (numéro d'entreprise 0827.471.267), représentée par son Directeur Général, Annick Hernot et située à 3500 Hasselt, Sasput 49, en tant que représentant permanent (membre du conseil de direction) d'AUDI BRUSSELS S.A./N.V., à dater du 01.01.2026.

Le conseil de surveillance mandate le service juridique d'AUDI BRUSSELS S.A./N.V. (B/F-R, Annelies Van Der Veken) pour effectuer les formalités nécessaires des différentes publications officielles.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/12/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).